

15 novembre 2021

13ÈME ÉDITION DES RENCONTRES DU CUIR :

FOCUS SUR LA BOTTERIE FRANÇAISE ET DE LA FÉMINISATION DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

La 13ème édition des Rencontres du Cuir, organisée par le Conseil National du Cuir, a eu lieu ce lundi 15 novembre, au sein de l'atelier du maître bottier et Meilleur Ouvrier de France, Philippe Atienza. Lors de cet événement, la botterie française, ses formations et la féminisation des métiers de l'artisanat ont été mises à l'honneur.

L'ARTISANAT, FER DE LANCE DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR

Grâce à des savoir-faire d'exception et des produits de grande qualité, l'artisanat de la Filière Française du Cuir est reconnu dans le monde entier. Les métiers du cuir sont portés par 12 800 entreprises et 133 000 salariés qui réalisent un chiffre d'affaires de 25 milliards d'euros dont 13 milliards à l'export. Ces activités florissantes ne sauraient exister sans les **TPE/PME** qui constituent 80% du tissu industriel français et participent au rayonnement des secteurs de la tannerie/mégisserie, de la maroquinerie, de la chaussure et de la ganterie.

Il est important de rappeler que les TPE/PME sont présentes sur l'ensemble du territoire. Par exemple, 60% des entreprises du secteur des Cuirs et Peaux sont situés en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et en Auvergne-Rhône-Alpes, les berceaux historiques de la tannerie mégisserie. La maroquinerie est quant à elle concentrée en Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, tandis que le secteur de la ganterie est regroupé à Grenoble, Saint-Junien et Millau. Enfin, 70% des entreprises de l'industrie de la chaussure et des articles chaussants se situent dans l'Ouest et en Auvergne-Rhône-Alpes.

Derrière ce vaste maillage territorial, des femmes et des hommes animés par la passion de leur métier sont au cœur de ces créations d'excellence.

DES MÉTIERS QUI SE FÉMINISENT

Parmi les artisans du cuir, **70% sont des femmes et 30% des hommes***. Néanmoins, cette répartition varie selon les métiers exercés. Par exemple, si les femmes représentent 80% des effectifs de la maroquinerie, les hommes sont majoritairement présents dans les métiers de l'amont : cuirs et peaux bruts, tannerie et mégisserie. On compte 65% d'hommes contre 35% de femmes dans ce secteur.

Concernant la botterie, la féminisation de ces métiers n'est apparue qu'en 2004, date d'ouverture du compagnonnage à la gent féminine. Depuis, ce secteur connaît une parité totale et de nombreuses reconversions féminines.

Audrey Benguerine, ancienne cheffe de projet des systèmes d'information, a partagé son expérience à l'occasion des Rencontres du Cuir. Après trois ans de cours du soir, elle décide de passer son CAP bottier en candidat libre. Elle intègre ensuite la Maison Corthay en tant que piqueuse. De l'école de commerce aux métiers de l'artisanat, la distance est tenue.

* Source : Observatoire des métiers mode textiles cuirs

Laura Puntillo, associée de Philippe Atienza, est également revenue sur son parcours. Anthropologue et designeuse de formation, sa révélation naît au cours d'une exposition consacrée à Maurice Arnoult. Fascinée par le soulier féminin et sa conception, Laura intègre par la suite l'association Maurice Arnoult pour se former au métier de bottier. Elle est aujourd'hui elle-même formatrice au sein de l'association et se consacre à la création de chaussures féminines.

DES PARCOURS ET FORMATIONS MULTIPLES

Véritable fleuron de la Filière Française du Cuir, l'artisanat et les métiers de la botterie sont une parfaite représentation de l'exigence française et attirent de plus en plus de talents.

« *Nous sommes présents sur un grand nombre de salons consacrés à la formation. Nous rencontrons très souvent des profils d'anciens cadres et employés, et majoritairement des femmes, qui souhaitent se reconverter dans nos métiers en quête de sens et de création manuelle.* » déclare **Frank Boehly, Président du Conseil National du Cuir**

Parmi les formations proposées, les **Compagnons du Devoir représentent 80% des étudiants** formés au niveau du CAP bottier. Du CAP au Bac Pro, en passant par le Tour de France, les **Compagnons du Devoir est l'organisme référent** de formation au métier de bottier. Néanmoins, il existe aujourd'hui d'autres cursus en centres de formation avec une spécialité « Chaussure ». La spécialisation se fait alors en atelier, lors des stages ou des alternances.

Concernant les Meilleurs Ouvriers de France, la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France (SNMOF) organise depuis une dizaine d'années un concours pour les apprentis : le MAF (Meilleur Apprentis de France). Si ce concours remet une distinction aux participants, il ne s'agit pas d'un diplôme. En effet, au-delà du CAP, seul le diplôme « Un des meilleurs Ouvriers de France » est reconnu par l'éducation nationale.

Pour les plus de vingt-cinq ans, plusieurs formations continues sont proposées par l'AFPA, Pôle Emploi ou encore le Centre Technique du Cuir.

Afin de renforcer l'attractivité de sa marque employeur, **la Chambre Syndicale Nationale des Bottiers** a réalisé le film « *La botterie française du savoir-faire à l'innovation* » afin de présenter et promouvoir les métiers de la botterie.

Engagée, la CSNB est également à l'initiative de l'opération « **Des Souliers pour la Vie** » avec plusieurs partenaires, dont le Conseil National du Cuir. Cette tombola solidaire pour la recherche et la lutte contre le cancer sera lancée officiellement le 4 février 2022 (Journée mondiale contre le cancer). Les gagnants remporteront une paire de souliers sur-mesure.

Ainsi, les métiers de l'artisanat connaissent un réel engouement. Portés par les maisons de luxe et le rayonnement du savoir-faire français, ces secteurs d'activité sont convoités par des profils aussi divers que variés. Vivier d'emplois, l'artisanat est sans cesse à la recherche de ses futurs talents pour créer la mode et le design de demain.

« *Je remercie Philippe Atienza et la Chambre Syndicale Nationale des Bottiers de France d'avoir accepté de nous recevoir au sein de cet atelier parisien qui témoigne de la créativité des métiers de botterie. Nous sommes fiers de représenter un secteur d'activité aussi florissant qui, entre traditions et innovations, attire des talents de tous âges.* » Déclare **Frank Boehly, Président du Conseil National du Cuir**

LE CONSEIL NATIONAL DU CUIR

Le Conseil National du Cuir (CNC) est l'organisation interprofessionnelle de producteurs et utilisateurs de cuir et par extension, de tous ceux qui contribuent à la production, à l'utilisation ou à la distribution du cuir.

Constitué sous forme de confédération, il regroupe 21 fédérations ou syndicats professionnels depuis l'élevage jusqu'à la distribution des produits finis, en passant par le secteur industriel. Il a pour vocation d'animer l'ensemble de la Filière Française du Cuir.

LA FILIÈRE CUIR EN FRANCE

- **12 800 entreprises** localisées sur tout le territoire français, dont les savoir-faire sont exceptionnels, maîtrisés et reconnus à l'international
- **Plus de 25 milliards** d'euros de chiffre d'affaires, dont **13 milliards** d'euros à l'export
- **133 000** personnes salariées dans les industries du cuir, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie, de la ganterie, du sport et de la distribution d'articles en cuirs.
- **Plus de 100** métiers du cuir
- **Un des leaders mondiaux** des cuirs de veau et peaux exotiques.
- **3^{ème}** exportateur mondial des cuirs et peaux bruts
- **3^{ème}** exportateur mondial d'articles de maroquinerie
- **4^{ème}** exportateur mondial d'articles en cuir



Crédits ©
CNC-P&M

105, RUE DU FAUBOURG ST HONORÉ • 75373 PARIS CEDEX 08 • FRANCE
conseilnationalducuir.org

Contacts Presse :

VILLAMONET • Aurore DUPUY • Tel : +33 (0)6 78 52 70 97 • adupuy@villamonet.fr

Conseil National du Cuir • Aurélie Metharam • ametharam@conseilnationalducuir.org

